GRAVIERES 2014-2015



Bulletin annuel



Le mot du Maire,

Chers Gravièrois,

Ce journal est une bonne occasion pour moi de revoir une année d'activités à la mairie et de vous en faire part.

Des projets lancés par l'ancienne municipalité sont terminés ou en cours. Le projet d'aménagement du groupe scolaire porté aussi par Les Salelles et Malarce sur la Thines est achevé. La nouvelle cantine et les sanitaires ont été mis en service en janvier 2015. L'ancienne cantine est redevenue salle de classe au 1^{er} étage. De ce fait, dès toutes les septembre, classes seront regroupées à l'école du bas pour donner plus de cohérence au groupe scolaire. La cour de récréation s'est aussi agrandie sur la terrasse en contre-bas de la cantine. Seule la garderie restera sous la Mairie.

Dans un avenir proche, des travaux seront entrepris pour mettre aux normes la maison communale. La Mairie reprendra l'espace laissé par l'école au rez-de-chaussée.

La construction de 8 appartements locatifs au Roussillon a débuté ce printemps. On espère la fin des travaux vers l'été 2016. La Mairie met en vente à cet endroit 5 lots de

construction de maisons individuelles. Nous sommes très attachés à ce projet qui devrait permettre l'accueil de jeunes couples, donc des enfants pour l'école.

Cette année a été marquée par des évènements météorologiques graves qui ont demandé une attention toute particulière. Les fortes pluies ont causé des dégâts importants sur les voies communales et on a pu craindre le pire! Je redis ici avec gravité qu'il est important dans ces situations d'observer les consignes de sécurité lancées par Météo France et par la Préfecture.

Le conseil municipal régulièrement réuni a travaillé et pris les décisions au bon moment pour la Commune : le budget, les travaux, l'école, les commissions extra-communales... J'ai pu apprécier le dévouement de tous.

La commune n'est pas isolée et il serait faux de croire que tout se décide à Gravières. Nous faisons partie d'un grand réseau incontournable : le conseil départemental, les services de l'Etat, la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes, le Parc des Monts d'Ardèche, le syndicat du Chassezac, le syndicat de l'eau, le syndicat des ordures ménagères etc... Nous sommes présents dans ce réseau et nous y travaillons pour le bien de notre commune.

Je comprends l'impatience de certains qui trouve que les choses ne vont pas assez vite. Je peux dire que mes adjoints et tout le personnel communal sont compétents et dévoués.

Je reste très attachée dans cette époque difficile au bon fonctionnement de la démocratie, aux valeurs républicaines et aux débats d'idées pour le bien de tous. C'est dans cet esprit que je tiens à développer les commissions extra- municipales dans l'avenir.

Monique Doladille, Maire

Etat Civil 2014-2015

Naissance:



Chloé SIWEK: le 3 mars 2014

Mariages:



Malvina LENTIER et Brahima TRAORE: le 27 septembre 2014 **Chantal PLAGNOL et Roger THOMAS**: le 25 avril 2015

Décès:



Louis COLENÇON: le 28 décembre 2013 **Guy LAGNEAU:** le 14 février 2014 Jean-Yves VIARDOT: le 29 avril 2014 Annette JARNIAS: le 4 mars 2014 Alain BOURGUIGNON: le 29 avril 2014 Serge FIOCCHI: le 30 octobre 2014 **Geoffrey BROWN:** le 19 novembre 2014 **Brigitte MARCHIAL:** le 24 décembre 2014 **Pierre CHAZALETTE:** le 14 avril 2015 **Dominique SESCHEBOEUF:** le 12 juin 2015

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

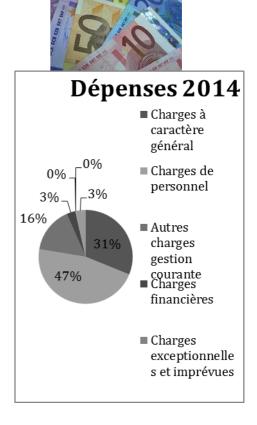
Mardi : 9h3O – 12h30 Jeudi : 8h30 -12h3O et 15h30 – 18h00

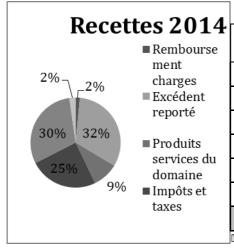
2 04 75 37 24 04

E.mail: mairie.gravieres@wanadoo.fr

BUDGET DE LA COMMUNE

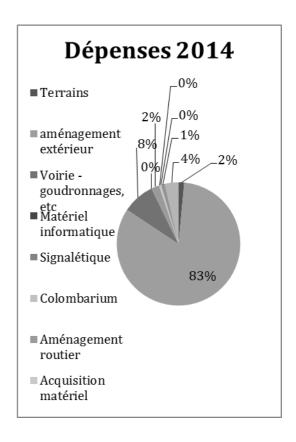
	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015		
FONCTIONNEMENT GENERAL				
Dépenses				
Charges à caractère général	102 091,62	186 000,00		
Charges de personnel	152 329,58	161 840,00		
Autres charges gestion courante	51 683,20	51 247,00		
Charges financières	10 092,95	15 700,00		
Charges exceptionnelles et imprévues	396,95	1 000,00		
Virement à la section investissement		92 614,00		
Opérations d'ordre	11 145,00	11 145,00		
Reversement GIR		45 506,00		
Total des dépenses	327 739,30	565 052,00		

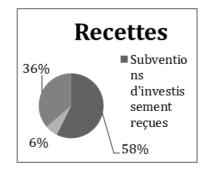




Recettes	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015
Remboursement charges	10 229,69	8 000,00
Produits services du domaine	61 506,72	55 800,00
Impôts et taxes	163 144,94	204 753,00
Dotations et participations	200 800,44	148 551,00
Autres produits : location	14 708,90	14 000,42
Produits exceptionnels	0,45	
Total des recettes	450 391,14	431 104,42

INVESTISSEMENT	Réalisé 2014	Prévisionnel 2015
Dépenses		
Terrains	9 535,94	10 000,00
Aménagement Roussillon	531 493,61	159 000,00
Voirie - goudronnages, etc	53 869,44	40 000,00
Matériel informatique		1 500,00
Signalétique	1 266,73	2 500,00
Colombarium		7 500,00
Aménagement routier	12 420,00	
Acquisition matériel	2 909,06	8 410,00
Bâtiments communaux	801,35	38 847,74
Etude PLU	6 347,36	
Emprunts	22 819,09	20 000,00
Total des dépenses	641 462,58	287 757,74





Bassilla	D (- l' - (004.4	Prévisionnel
Recettes	Réalisé 2014	2015
Subventions		
d'investissement reçues	158 255,38	150 000,00
F.C.TVA - TLE	17 429,94	235 129,00
Emprunts	100 000,00	
Total des recettes	275 685,32	385 129,00

ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

Dépenses

Total dépenses	20 635,95
Opérations d'ordre	14 646,00
Charges financières	3 920,61
général	2 069,34
Charges à caractère	

Investissement

Dépenses

Amortissement	11 239,00
Emprunts	8 596,04
Total dépenses	19 835,04

Recettes

Total recettes	19 728.00
Opérations d'ordre	11 239,00
Redevances, prestations	8 489,00

Recettes

dotations	22 204,33
opérations d'ordre	14 646,00
Total recettes	36 850.33



Ecole intercommunale de Gravières

Cette année, 55 élèves ont fréquenté l'école intercommunale de Gravières : 20 PS/MS/GS avec Marcelline Herbomel ainsi que Sandrine Bonnaud (ATSEM*) ; 14 en cycle 2 avec Virginie Goguel ; 21 CE2/CM1/CM2 avec Annick Manifacier. Les repas sont toujours réalisés par Jacques Vignaud. Les élèves sont pris en charge lors de deux services par Sandrine, Myriam Boutvillain, Sylvie Prévot et Nicolas Sebaut. Le temps de garderie est assuré par Sandrine et Nicolas.

<u>Projets</u>: Deux projets ont été proposés aux élèves cette année.

Musique-projet continent : Toute l'année les élèves ont découvert les continents (diaporama, lecture, géographie, coutumes...). Et pour clôturer ce travail, le vendredi 19 juin, dans le cadre de la fête de l'école, les élèves des trois classes de l'école ont présenté un spectacle musical et théâtral aux parents et élus. Ils ont mis en scène le conte africain « l'oiseau de pluie » (décors, costumes également). Les enseignantes remercient chaleureusement Mme Limbree (intervenante du département), Brigitte Belmonte Maurice Chignier pour leur aide, ainsi que Nicolas Sebaut soutien pour son technique.

PROJET OISEAUX:

La classe maternelle a travaillé sur les oiseaux à Gravières : fabrication de mangeoires et de boules de graisse. Deux interventions de S. Compère ont permis aux élèves de travailler autour des oiseaux hivernants.

Lundi 29 juin, les élèves ont présenté leur réalisation (exposition et jeu) sur les thèmes :

- oiseaux migrateurs (observation des oiseaux migrateurs au col de l'Escrinet au mois de mars avec la LPO*) pour les CP CE1
- oiseaux de l'ENS* du bois de Païolive et des gorges du Chassezac (projet subventionné par le département) pour les CE2 CM1 CM2. 3 interventions de l'animatrice FRAPNA* classe 1 et 2 sur le site de l'Agachou.

Bravo aux enfants pour leur travail et merci aux intervenants Nicolas Duroure (LPO) et Sandra Compère (FRAPNA) et aux parents et élus qui sont venus jouer avec eux!

Activités scolaires diverses

<u>Bibliothèque</u>: Les classes de cycle 1, 2 et 3 vont à la bibliothèque municipale de Gravières le mardi, soit pour y faire de l'emprunt, soit une lecture offerte par les bénévoles de la bibliothèque que les maîtresses remercient.

<u>Participation au printemps des poètes</u> 2015 :

Les élèves, à la rentrée des vacances d'hiver, ont travaillé activement autour de la poésie. Les maitresses offrent des lectures de poèmes. Les enfants ont copié des poèmes qu'ils ont envoyés à des habitants des 3 communes de l'école. Ils ont réalisé des productions d'écrits et leurs mises en forme; ont appris des textes en lecture à voix haute; ainsi que des chants qu'ils ont présentés à l'occasion d'un temps de restitution le vendredi 20 mars à 17h à l'école du bas. Les maitresses remercient Brigitte Belmonte pour sa participation active dans ce projet.

<u>Piscine</u>: Les classes de cycle 2 et 3 y ont été à partir mardi 6 janvier au 17 mars 2015 de 10h45 à 11h30. Merci aux parents agrées qui nous accompagnent.

<u>Salle de sport</u>: les classes de cycle 2 et 3 ont été au gymnase au 1^{er} trimestre. 7 séances sont fixées et le financement du transport est assuré par la communauté de communes. Celle de cycle 1 au deuxième trimestre.

<u>USEP*</u>: l'école a renouvelé (classes de cycle 1, 2 et 3) son affiliation à cette association sportive qui propose plusieurs activités: les élèves de cycle 1 ont été aux vans pour une rencontre autour des 5 sens le 12 décembre; à Lagorce le mardi 5 mai pour la randonnée contée; une rencontre de secteur le jeudi 9 juin avec d'autres écoles (Les Vans, Les Assions, Payzac). Les classes de Cycle 2 (le 2 juin), cycle 3 (le 4 juin) ont participé aux raidillons à Salavas. Ils ont pratiqué: randonnée, course d'orientation, sport de visée (tir à l'arc, golf et ultimate), vélo et uniquement pour le cycle 3 : canoë.

Les transports sont financés par les mairies et le conseil général et l'USEP (2 rencontres par classe affiliée).

Réforme des rythmes scolaires: le temps périscolaire sera toujours assuré le lundi, jeudi et vendredi de 13h30 à 14h30 par : le personnel municipal et des prestataires ; gratuit pour les familles (financement municipal) et non obligatoire.

5 groupes d'enfants constitués en fonction des âges (12 à 14 par groupe). Des changements sont à venir pour l'année prochaine afin d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, à leurs rythmes et le fonctionnement des TAP.

Les MS/GS: seront toute l'année pris en charge par Myriam Boutevillain pour faire un temps calme et diverses activités adaptées à leur âge.

Les autres groupes bénéficieront (rotation sur une semaine) :

- des ateliers (cirque, musique, cuisine...) avec Nicolas Sebaut tout au long de l'année ;
- des activités (graphisme, tag, jeux collectifs) avec Samuel Sebart et cela toute l'année ;
- au premier trimestre un atelier tennis par un animateur diplômé (Tennis Les Vans) puis les deux autres trimestres Catherine Huette (expression corporelle, chant, activités artistiques).

Les TPS/PS seront toujours à la sieste sous la surveillance de Mme Bonnaud.

Les horaires scolaires: le lundi / jeudi / vendredi: 9h-12h et de 14h30 à 16h30. Le mardi les horaires seront 9h-12h et 13h30-16h30; le mercredi de 9h à 12h.

Travaux et déménagement: l'année scolaire 2015-16 sera marquée par un grand changement : la rénovation de l'ancienne salle de restauration et de cuisine permet de réunir toutes les classes dans le même bâtiment!

Bon été à toutes et à tous et rendez-vous à la rentrée : le mardi 1 septembre 2015 !

La directrice de l'école

*ATSEM : Assistante Territoriale Spécialisée Ecole Maternelle

*FRAPNA : Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature

*LPO: Lique de Protection des Oiseaux

*ENS: Espace Naturel Sensible

*USEP: Union Sportive Ecoles Primaire

ASSOCIATION PATRIMOINE GRAVIEROIS

Qui sommes-nous?

Une association d'une trentaine d'adhérents désirant mettre en valeur et préserver le patrimoine de la commune. (patrimoine bâti, sentiers, savoirsfaires, patrimoine culturel...)

CONTACTS:

PRESIDENTE: Michèle Padovani au 06 73 48 61 51 Vice-Président: Daniel Doladille au 06 86 53 28 89

Trésorier: Jean Pellet au 06 30 96 82 08 Secrétaire: Ange Ranchon au 04 75 87 13 76

Font partie du bureau: Jo Jarnias, Gilbert Roux, Jacques Borelly, Nadine Gaillard, Jacques Agreil, Patrick Quique

NOS ACTIVITES

Débroussaillage d'un terrain communal nommé « pré des pauvres » sous le Bouchon.

Entretien de la Virade du Batistou

Accompagnements de balades les mardis matin de l'été.

Surveillance de l'église ouverte aux visites les mardis matin de l'été.

Nouveau

L'association a loué la maison de Michel Dayre à Sente Nove pour des expositions ou des rencontres

ANIMATIONS

Rôtie de châtaignes fin octobre 2014

Installation d'une magnanerietémoin à Sente Nove, élevage, exposition, théâtre autour du ver à soie en mai 2015.

Fête du pain à Langlade en juin 2015

À voir!!!

L'association a réalisé et posé 4 lutrins expliquant l'église Saint-Victor.

Adhésion

7€ par anS'adresser au
trésorier
On a besoin de vous!

Michèle Padovani, présidente

Quelques chiffres

1478 passages en un an sur le sentier du Batistou Plus de 500 personnes à la magnanerie de Sente Nove en mai

ASSOCIATION « LA SERRE AUX LIVRES »

L'année 2015 marque pour La Serre aux livres son entrée dans le réseau de lecture publique de la nouvelle Communauté de Communes Pays des Vans en Cévennes, ce qui permet désormais aux lecteurs d'emprunter et de rendre des documents dans les bibliothèques et les médiathèques du réseau. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Marie-Josée Roux au 07.82.07.35.58 ou Céline Perret au 06.89.81.32.98.

Les bénévoles sont heureux de vous accueillir à la bibliothèque pour consulter et/ou emprunter des livres pour adultes et pour enfants, durant les heures d'ouverture le <u>mardi de 10h à 11h30 et le samedi de 10h à 12h</u>, et ce tout au long de l'année, vacances comprises.

Durant cette année, les élèves de l'école intercommunale sont venus choisir des livres et découvrir de nouvelles histoires présentées par les bénévoles.

En août nous avons applaudi avec beaucoup de plaisir et de bonne humeur la chorale « Les Amis d'Al », en novembre nous avons suivi avec intérêt les pérégrinations de Louis Ioskowitch en Russie grâce à son diaporama « de Moscou à St Pétersbourg la Sainte Russie », en janvier nous avons savouré, petits et grands, les « Histoires de galettes » de Céline.

En mars, notre participation au Printemps des poètes nous a donné l'occasion de nous retrouver lors de l'atelier d'écriture au CRR de Folcheran et autour d'un goûter poétique à Langlade.

Vous avez été nombreux à visiter l'élevage de vers à soie de Sente Nove durant « la semaine de la soie » du 18 au 25 mai, en partenariat avec le Patrimoine graviérois. Le spectacle proposé par la Compagnie « Il était une soie » a lui aussi été très apprécié ainsi que l'exposition présentée à Langlade « Les sentiers de la Soie ».

En novembre prochain, nous envisageons une rencontre avec Sylvette Béraud-Williams, auteur de livres de contes, chansons, savoirs-faire paysans et histoires de vie en Ardèche. Pendant les vacances de la Toussaint, Céline proposera aux enfants de découvrir le kamishibaï...

Si vous souhaitez participer aux permanences avec notre équipe de bénévoles, n'hésitez plus, rejoignez-nous!



Céline Perret, présidente

Club Détente et Loisirs UNRPA Gravières Les Salelles

Voilà le moment de faire le bilan de l'année 2014/2015 et de l'association des deux communes voisines Gravières et les Salelles.

Depuis son changement de statuts en 2014, le nombre des adhérents n'a fait qu'augmenter pour dépasser la centaine cette année. Adhérents venant de Gravières et des Salelles, mais aussi des Vans, de Chambonas, de Naves, et de communes avoisinantes. Peut-on parler d'intercommunalité ? peut-être !

La participation aux activités proposées est toujours importante, chacun choisissant ce qui lui convient le mieux :

qui les après midi jeux le premier mercredi de chaque mois, qui le scrabble le jeudi après midi, qui les sorties, qui les voyages d'un ou deux jours et depuis cette année les cours d'informatique le lundi, avec Charline

Comme vous le voyez, beaucoup d'activités pour tous les goûts. Le club, au dire des adhérents, est apprécié pour la bonne humeur et la convivialité qui s'en dégage.

N'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires en Mairie et qui sait.....venez nous rejoindre!

Marie-Claude Corino, présidente

VI VRE CHEZ SOI

L'Association VIVRE CHEZ SOI, un Service de Soins Infirmiers à Domicile, a pour but de permettre à des personnes âgées ou handicapées, de se maintenir dans leur lieu habituel de vie.

Renseignements:

Bureaux de VIVRE CHEZ SOI: 6, Route du Vivarais 07140 LES VANS, ouverts du lundi au vendredi de 8h à12 h et de 14 h à 17 h. Tél: 04 75 94 95 20 Fax: 04 75 38 51 28 E mail: c.asso.vivrechezsoi@free.fr

ADMR

L'ADMR « Autour du Chassezac » est une association qui a pour but de créer, développer des services à domicile (ménage, garde d'enfants, accompagnement transports) pour répondre aux attentes de l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie.

A Gravières, les référentes sont Mmes Chantal Souchon et Marie-Josée Roux.

Renseignements:

ADMR – Mairie de Chambonas - tel 04 75 36 59 64

e.mail: info.chassezac.fede07@admr.org

Permanences: lundi et jeudi de 14 à 17 h et mardi de 9h à 12 h



RETRO-MOTO-GAZ



Voila 7 ans que RMGG roule.

Cette année, la rétro-omelette du 06 avril a tenu ses promesses.

Des machines sorties de grange ont vu le jour, peu maniables ou peu courantes, et l'occasion de les dépoussiérer.

Dame nature avait réservé pour cette journée un beau temps aux 40 participants

Comme chaque année les deux vides greniers du 14 juin et du 14 juillet sont appréciés.

Toujours dans une ambiance bon enfant la sortie du 26 juillet à AUJAC attire son lot de participants, ils arrivent d'AUBENAS, de BESSEGES, de PRIVAS et il y a même des touristes belges.

Par ce bulletin, l'association remercie tous ceux qui participent de près ou de loin à la réalisation de nos activités.

Si vous êtes intéressés par nos sorties, n'hésitez pas à vous faire connaître afin de recevoir des invitations.

Merci à la mairie de Gravières pour les autorisations.

Nicolas PREVOT, Jean-Luc DELORME et Christian BRESSON

Débroussaillage : Rappel de la loi

Le débroussaillage doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !) :

- ◆ aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres
- ♦ de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres.

L'écobuage n'est toléré que jusqu'à fin décembre 2015. D'autres solutions doivent être envisagées : stockage sur place, broyage, déchetterie.

Attention à l'ambroisie!

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante très allergisante et de plus, très invasive. Aujourd'hui, sur notre territoire, elle est présente en grande quantité le long du lit du Chassezac, mais a tendance à s'étendre sur le reste de la commune.

Soyez vigilants sur les apports de sable et de graviers qui en favorisent la propagation.

Quelques consignes:

Si vous pensez en avoir sur votre terrain, en cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie pour confirmation.

Le meilleur moyen de l'éradiquer est l'arrachage systématique si possible avant la floraison.

Le 28 juin, la commune a organisé une sortie de sensibilisation - un bon nombre de plantes ont été arrachées au niveau de la plage de la Baumette.

Sachez faire la différence entre



Ambroisie



Armoise

Cynips, la lutte continue... Comme la plupart d'entre vous l'ont constaté, 2015 est l'année où le **cynips** a explosé sur la commune de Gravières, comme sur l'ensemble du département. Ce fléau met en péril le travail des castanéïculteurs ainsi que les efforts mis sur la rénovation et l'entretien des châtaigneraies traditionnelles.

La seule méthode de lutte consiste en la dissémination d'un prédateur naturel : **le thaurimus**. Six lâchers ont été réalisés début avril répartis sur l'ensemble de la commune. Les femelles vont pondre dans les jeunes galles en formation. Leurs larves se nourrissent de larves de Cynips puis passent le reste de l'année dans les galles sèches, qui, soit restent accrochées dans les branches, soit tombent au sol. Les Thaurimus adultes ressortiront en avril 2016 pour impacter un peu plus la population de Cynips. Il faudra plusieurs années pour arriver à une population de Cynips acceptable.

Les recommandations aux personnes entretenant des châtaigneraies sont donc de <u>ne pas brûler ou broyer</u> les résidus de tailles avant le mois de mai, et de limiter l'usage du feu pour l'entretien du sol. Ceci, afin de préserver les populations de Thaurimus.

La lutte contre le Cynips du châtaignier implique donc une modification des pratiques d'entretien des châtaigneraies. Des solutions existent que chacun doit adapter à son échelle : broyage tardif, pose de filets de récolte sur les résidus de l'année précédente, mise en tas et compostage des bogues et des feuilles...

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE GRAVIERES

Enfin, diront certains, le nombre de sangliers prélevés a diminué assez sérieusement, mais pas encore suffisamment peut être, bien que déjà, certains chasseurs trouvent que l'on risque, si on continue comme ça, de se retrouver «en manque» !!!

Nous avons donc prélevé 102 sangliers contre 129 la saison d'avant, et, en moyenne, 130 les années précédentes.

Le vrai problème vient de certains voisins qui ne jouent pas le jeu et qui laissent un nombre d'animaux beaucoup trop élevé sous prétexte qu'ils ne font pas de dégâts sur leur territoire.

Au sujet des chevreuils, je ne vais pas en parler, car pour beaucoup, ils restent l'image des BD pour enfants, mais sachez qu'ils font plus de mal sur les jeunes arbres que les sangliers qui eux, sont les méchants!

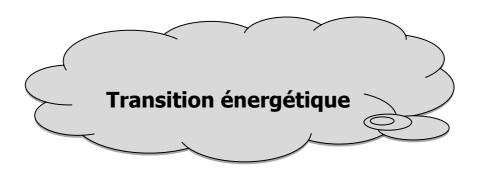


Rappel de la constitution du conseil d'administration :

Président : Gilles Evesque
Vice-président : Eric Marchial
Trésorier : Christian Sigaud
Secrétaire : Jean Mercier

Membres: Damien Bruget, Fabien Dejoux, Jacques Delenne, Pierre Maurel, Eric Poncet

Jean Mercier, secrétaire



Le département de l'Ardèche est en train de réfléchir sur la loi de **transition énergétique**. Des réunions ont déjà eu lieu. Il en ressort que les solutions techniques telles que l'énergie solaire, les éoliennes, les microcentrales hydro-électriques et d'autres solutions de ce type ne suffiront pas à remplacer les énergies fossiles dans les décennies à venir. Le meilleur moyen est encore de diminuer autant que possible nos consommations (électricité, fuel, gaz, eau).

Au niveau de la commune, nous pensons diminuer l'éclairage public (horaires raccourcis pour les spots de l'église, ampoules LED pour les éclairages des hameaux). Toutes les idées seront les bienvenues.

CENTRE SOCIAL REVIVRE

Semaine Intercommunale 2015

Coordonnée par le Centre social Revivre, la Semaine Intercommunale mobilise une trentaine d'associations et de bénévoles du territoire. Ces derniers ferons découvrir leurs passions à une soixantaine d'enfants de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes sur la dernière semaine des vacances estivales du 24 août au 28 août. Encadrés par des animateurs professionnels, les enfants de 7 à 11 ans pourront découvrir des activités sportives, artistiques et de pleine nature.

Cette année encore, l'accueil se fera chaque jour sur un site différent afin de promouvoir la découverte des communes alentours et de leurs associations. Le lundi 24 août, la Semaine Intercommunale démarre par la commune de Gravières.

En parallèle, les collégiens pourront vivre un séjour de 2 jours et demi avec nuits sous tente et activités nature sportives.

La participation à cette semaine est gratuite grâce à l'implication des associations et partenaires du territoire et au soutien financier de la Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes.

Les inscriptions débuteront le samedi 1 août, entre 9h et 12h, dans les locaux du Centre Social - 6, chemin du Rousselet, Les Vans. Elles se prolongeront dans les horaires habituels d'ouverture du Centre Social (du lundi au jeudi de 8h à 12h pendant les vacances scolaires).

Estelle Pellet, directrice





PLUVIOMETRIE AU MOGNARD

	JANV.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT	OCT.	NOV.	DEC.	TOTAL
MOY.	151	84	82	111	110	65	43	79	150	246	266	195	1562*
2015	97	19	26	129	0	87							
2014	242	306	44	26	48	33	89	44	246	400	732	50	2260
2013	102	16	279	120	138	49	86	46	167	261	44	260	1568
2012	8	0	44	219	117	41	57	47	77	160	151	134	1055
2011	105	75	224	29	13	34	39	112	7	122	540	12	1312
2010	96	240	139	64	160	66	11	14	97	225	132	324	1568
2009	52	326	22	102	45	90	18	13	38	203	64	150	1123
2008	356	107	37	246	356	65	43	29	39	322	306	320	2226
2007	45	49	29	92	156	116	3	28	17	30	324	0	889
2006	157	31	69	38	42	4	32	74	182	356	194	111	1290
2005	3	5	16	80	33	27	8	23	283	234	58	28	798
2004	45	94	94	115	55	12	30	334	27	415	102	36	1359
2003	127	40	22	159	16	24	27	59	139	190	365	267	1435
2002	77	115	113	73	121	90	36	109	231	252	483	284	1984
2001	287	54	101	51	96	80	85	13	124	382	7	10	1290
2000	4	22	80	235	73	107	38	30	197	163	415	516	1880
1999	142	0	166	47	213	53	15	83	270	308	322	43	1662
1998	128	11	6	290	305	21	20	31	210	30	12	234	1298
1997	334	7	0	14	138	158	76	229	153	176	433	456	2174
1996	621	159	126	88	75	134	109	146	120	119	416	403	2516
1995								109	368	563	213	270	

Jean Mercier

Quelques infos....

Syndicat Mixte de l'Ardèche Méridionale (SMAM)

Piscine Intercommunale LA PERLE D'EAU Lablachère

Tél: 04 75 36 38 80

A compter du 15 juin, pour bénéficier du **tarif communes adhérentes** vous devez présenter au choix

- soit la CARTE ADHERENT SMAM (carte gratuite délivrée à la piscine ou en mairie et à tamponner dans la mairie de domiciliation)
- soit un JUSTIFICATIF DE DOMICILE (facture, carte grise, chèque, pièce d'identité...)
- soit un ABONNEMENT PISCINE ou FORME.

Voierie

Cette année, les chemins de la Chapelle, du Garidel, des Ferrands et de Bosc ont été reprofilés. Un goudronnage bicouche a été effectué sur les chemins de Claparèdes de Barret et des Alauzas.

A la suite d'un éboulement dû aux intempéries d'automne, le chemin Bosc-Gravières a été reconstruit ainsi qu'un mur sur la calade des Eynes.

ASSOCIATIONS GRAVIEROISES

• **UNRPA** (Union Nationale des Retraités et des Personnes agées)

Marie-Claude CORINO 04 75 38 46 96

Patrimoine Gravièrois

Michèle PADOVANI 06 73 48 61 51

• **ACCA** (Association Communale de Chasse Agrée)

Gilles EVESQUE 04 75 88 51 66

• Rétro-Moto-Gaz Gravièrois

Nicolas PREVOT 04 75 37 36 29

• La Serre aux livres

Céline PERRET 06 89 81 32 98

Sauvegarde de Notre Dame de Lourdes

Eliane PRADEILLES 04 75 37 31 07



Gendarmerie: 04 75 37 21 05

Station médicale: 04 75 38 48 48

Office de tourisme : 04 75 37 24 48 - Courriel : ot@les-vans.com

ADMR: 04 75 36 59 64 - Courriel: info.chassezac.fede07@admr.org

Pompiers: le 15

Centre Médico-Social : 04 75 88 50 70

Vivre chez soi: 04 75 94 95 20 - Courriel: c.asso.vivrechezsoi@free.fr

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes: 04 75 37 41 22

Courriel: cdc-lepaysdesvans@orange.fr

Centre Social Revivre: 09 54 20 87 80 - Courriel: revivre2@free.fr

UFC Que Choisir de l'Ardèche – Permanence Les Vans - Maison des Associations : 9.00h –

12.00h - tel Aubenas : 04 75 39 20 44 - Courriel ufc.ardeche@orange.fr

Hôpital Léopold Ollier : 04 75 37 80 80

Centre de Rééducation Respiratoire de Folcheran: 04 75 38 50 50

Déchetterie: Horaires: du lundi au samedi de 8h 30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

SICTOBA: 04 75 39 06 9 - Courriel: contact@sictoba.fr

Sommaire

- P 2 de couverture : le mot du maire
- P 3 : Etat civil et heures d'ouverture de la mairie
- P 4 : Budget P 5 : Budget
- P 6: Ecole Intercommunale
- P 7: Ecole Intercommunale
- P 8 : Patrimoine Gravièrois
- P 9: La Serre aux livres
- P 10: UNRPA, Vivre chez soi, ADMR
- P 11: Rétro-moto gaz
- P 12: Cynips, ambroisie
- P 13: ACCA
- P 14: Revivre
- P 15 : Pluviométrie
- P 16: Quelques infos et adresses des associations
- P 17: Numéros utiles
- P 18: Sommaire

Comité de rédaction : Monique Doladille, Sylvie Devès, Noëlle Bidault, Michèle Padovani et Marie-Josée Roux.

Directrice de publication : Monique Doladille, maire.

Impression: Atelier Pluriel des Vans.

Crédit photos : Daniel Doladille.

NB: Les articles des associations sont sous la responsabilité de leurs auteurs



La rentrée scolaire



Crues du 19 septembre à la Pontière



La rôtie de châtaignes



Route de Bosc : affaissement !!!



Galle du cynips sur le châtaignier



Incivilités aux poubelles



Noël de la commune



Nouvelle cantine : portes ouvertes



Chantier du Roussillon



La fête du pain



Les lutrins de l'église